Je me demande si les députés de l'Opposition ont tenu compte de ce fait dans leurs propositions. La politique qu'ils défendent nuirait à tous les programmes de production d'énergie électrique des pays industrialisés et en voie de développement. En acceptant la proposition que l'Opposition défend, le Canada abandonnerait ses responsabilités, dans le domaine de la coopération internationale et dans celui de la sécurité nucléaire, qui font partie de nos obligations aux termes du traité de non-prolifération. Les députés ont demandé pourquoi le Canada n'avait pas souscrit au traité de non-prolifération et accepté les responsabilités que ce traité impose. Je leur dirai que nous avons pris ces responsabilités, notamment en partageant notre compétence et nos connaissances avec d'autres pays du monde. Une politique comme celle que préconise 1'Opposition ne signifierait pas seulement la fin des ventes de réacteurs Candu mais entraînerait de graves répercussions sur les plans intérieur et international.

Les besoins en électricité des clients du Canada ne pourraient être satisfaits convenablement, dans le cas du réacteur du type Candu, car, dans tous les cas, le réacteur fait partie intégrante du programme énergétique de ces Etats. Le Pakistan est un bon exemple. Le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) aimerait, je suppose, que nous fassions de l'esbroufe au Pakistan, et nous pourrions le faire; nous pourrions cesser de collaborer et plonger la ville de Karachi dans l'obscurité en lui refusant l'énergie électrique. C'est une possibilité à laquelle on pourrait songer. Dans le cas des ventes d'uranium, le bilan énergétique de quelquesuns des principaux partenaires commerciaux du Canada, tels le Japon, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni, entre autres, serait déséquilibré. En outre, à mon avis, un moratoire, si nous devions exclure l'uranium, bouleverserait profondément l'industrie canadienne de l'uranium; depuis une décennie que la demande est à la baisse, elle commence seulement à développer son plein potentiel, à assumer le rôle important qu'elle peut jouer au sein de l'économie.

J'étais à la Chambre des communes pendant les années 60 lorsque le marché international de l'uranium s'est écroulé, provoquant l'effondrement de l'industrie à Elliot Lake et obligeant ainsi le gouvernement fédéral à trouver immédiatement des solutions de rechange. Donc, si nous cessons de participer à ce genre de projets, si nous cessons de fournir de l'équipement, du matériel technique et du carburant, les conséquences se feraient sentir tant au niveau national qu'au niveau international. En outre, nous perdrions quelque influence que nous puissions avoir à titre d'associé travaillant à améliorer les normes générales en matière nucléaire. C'est un principe que je ne recommande pas à la Chambre des communes et je doute qu'un député de ce côté-ci de la Chambre hésite à voter contre la motion mal conçue du député de Northumberland-Durham.